



<i>ADMQ (inscription colloque)</i>	85,00 \$
Atelier de soudure Gilles Roy (quick attache pour 45)	660,36 \$
Carrefour Action municipale et famille (renouv. adhésion)	40,53 \$
Bergeron Décoration (primer, teinture pour salle)	183,37 \$
Carquest (huile, pièces et acc.)	202,19 \$
Centre du Camion J.L (entr. Véhicule)	28,22 \$
9285-9578 Entreprise BMT ( nivelage)	3 449,25 \$
Équipement Belzile (entretien chemin)	62,03 \$
Excavation R. Rioux & fils (creusage fossé, terrain patinoire)	12 894,58 \$
Excavation Sylvain Harvey (creusage fossé, terrain patinoire)	3 443,51 \$
Exploitation Jaffa inc (cueillette sept.)	947,08 \$
Garage Coop d'Albertville (essence, fête municipale)	530,68 \$
<i>Gestion Christian Lacasse (remb. taxe payé en trop)</i>	98,49 \$
<i>Hydro Québec (électricité)</i>	769,05 \$
La Matapédienne (patinoire)	17,39 \$
Les Entreprises Georges Valois & Fils (entretien chemin)	4 190,84 \$
Les Entreprises L. Michaud & fils (pierre)	429,34 \$
Lorraine Harvey (entretien mensuel, loc. salle)	90,00 \$
Ministre des finances (paiement service de la police)	6 326,00 \$
Municipalité de Ste-Marguerite (frais déplacement colloque ADMQ)	15,98 \$
Remise employeur fédéral et provincial (septembre)	2 651,81 \$
Ressource naturelle et faune (mutation)	4,00 \$
Rona (drain pour patinoire)	253,26 \$
Service Kopilab (contrat service)	279,82 \$
Service traiteur Francine Bérubé (repas fête municipale)	465,64 \$
Valérie Potvin (frais déplacement)	38,87 \$
Ville de Causapscal (entre. Chemin)	402,41 \$
<b>TOTAL DES COMPTES</b>	<b>38 559,70 \$</b>

Je soussignée, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

#### **147-10-2014 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

La secrétaire dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

#### **148-10-2014 : DEMANDE DE DONS**

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement d'accepter et de payer les demandes de don suivantes:

Défi Tête à prix / ACEQ

25\$

Album des finissants de la Polyvalente Armand St-Onge d'Amqui	25\$
Ressource d'aide aux personnes handicapées	25\$
Service de protection incendie MRC de La Matapédia	25\$

## **VENTE-TITRE**

### **149-10-2014 : AUTORISATION DE SIGNATURE – VENTE-TITRE**

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de mandater M. Martin Landry, maire, à signer, pour la municipalité d'Albertville, les documents nécessaires pour effectuer la vente-titre de l'immeuble situé sur le lot P 9, rang 8, canton Humqui.

### **150-10-2014 : MANDAT AU NOTAIRE**

Il est proposé par Mme Gilberte Potvin, appuyé par Mme Edes Berger de mandater Me Olivier Giroux, notaire, à préparer les documents concernant la vente-titre.

### **151-10-2014 : MANDAT AU SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA – CERTIFICAT D'AUTORISATION MDDELCC**

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'autoriser le Service du génie municipal de la MRC de La Matapédia à soumettre une demande d'autorisation au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques ainsi qu'au ministère des Ressources Naturelle et de la Faune pour les travaux de construction d'une prise d'eau incendie sur le rue St-Raphaël et d'autoriser M. Martin Landry, maire et/ou Mme Valérie Potvin, directrice-générale à signer la ou les demandes d'autorisation nécessaire(s) à la réalisation du projet.

### **152-10-2014 : TRANSPORT DE PÉTROLE PAR TRAIN**

ATTENDU que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a autorisé le 17 juillet 2014, la compagnie albertaine Chaleur Terminals Inc. à transporter, stocker, manipuler et charger à bord de navires au port de Belledune, N.-B., du pétrole transporté jusque-là par train;

ATTENDU que le projet prévoit le passage dans la région de la vallée de la Matapédia et de la Baie-des-Chaleurs de 2 convois de 120 wagons de pétrole de schiste ou de pétrole bitumineux à chaque jour, ce qui représente le transport de 1,2 millions de barils par semaine;

ATTENDU que les dangers posés sont réels et irrémédiables dans le cas de déversement aux écosystèmes traversés, notamment les rivières à saumon Matapédia et Ristigouche;

- ATTENDU la vétusté des infrastructures de chemin de fer le long du parcours prévu ce qui va rallonger le temps de passage des trains qui devront réduire leur vitesse jusqu'à 16 km à l'heure;
- ATTENDU que la voie ferrée qu'emprunteront ces convois traverse des villages, des lieux de villégiature, des centres villes et de multiples traverses à niveau posant ainsi des problèmes de nuisance et de congestion routière importante;
- ATTENDU que la catastrophe ferroviaire de Lac Mégantic a démontré les lacunes de sécurité et de contrôle en matière de transport de pétrole par train ;
- ATTENDU que le gouvernement fédéral permet que les wagons-citernes de catégorie DOT-111 qui ne sont pas conformes aux normes de protection renforcées pour le transport des liquides inflammables puissent servir pour encore trois ans ;
- ATTENDU que le projet de transporter par rail plus d'un million de barils de pétrole par semaine n'a pas fait l'objet de consultation auprès des municipalités et de la population ni par Québec, ni par Ottawa ;
- ATTENDU que le transport de ce pétrole par trains s'ajoute aux projets de pipelines qui quadrilleront le territoire du Québec advenant qu'ils soient autorisés et réalisés;

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement qu'à ces causes la Municipalité d'Alberville :

1. Qu' un moratoire soit immédiatement décrété sur ce transport par rail du pétrole de schiste et/ou du pétrole bitumineux de l'ouest jusqu'à ce que des consultations publiques et indépendantes aient lieu auprès des populations des villes et villages concernés par le transport ferroviaire et maritime de ces produits dangereux pour la sécurité publique et l'environnement; et (2) que ce moratoire soit maintenu tant et aussi longtemps que les wagons DOT-111 n'auront pas tous été remplacés et que la voie ferrée n'aura pas été mise à niveau sur tout le parcours.
2. Demande aux unions municipales (UMQ et FQM) de prendre toute mesure appropriée afin de soutenir les municipalités qui sont préoccupé par ce projet;

#### NOTES :

-La province du Nouveau-Brunswick devra investir 25M\$ de fonds publics et le Canadien National 5M\$ pour mettre à niveau le seul segment de Matapédia à Belledune et que ni le Québec, ni le CN n'ont prévu ou annoncé d'investissement en ce sens pour le segment de Matapédia à Rimouski.

-Dans la région de Sorel-Tracy, les trains pétroliers ont dû réduire leur vitesse maximum de 40 à 16 km/heure à cause de l'état actuel du chemin de fer.

**153-10-2014 : PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions ont été soulevées concernant :

- Responsable des chiens et médaille de chien

**154-10-2014 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par M. Roger Durette et résolu unaniment de lever la séance à 20h20min.

*Martin Landry, Maire*

*Valérie Potvin, Directrice-Générale & Secrétaire trésorière*